



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique bancaire

Question écrite n° 114017

Texte de la question

M. Philippe Cochet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le système des taux d'intérêts bancaires et la règle des quinze jours qui sont issus d'une pratique datant du début du dix-neuvième siècle et ne semblent plus forcément adaptés à la situation actuelle en raison de l'automatisation du traitement des données. Il lui demande donc si son ministère envisage de réformer cette règle des quinze jours pour passer à un système de calcul du taux d'intérêt au jour.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114017

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13461